



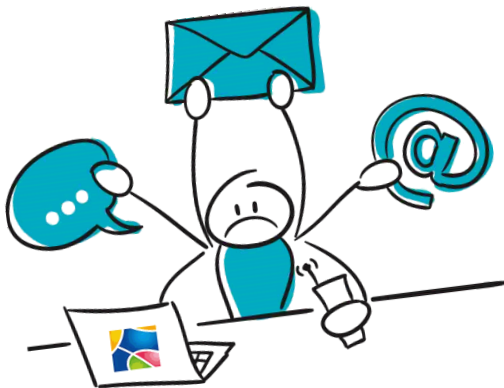
**Conditions de travail dégradées sur PGS :
le mépris de la Direction pour toute réponse !**

**La CGT et FO appellent les salariés des PGS
à un mouvement de grève
le mardi 11 février 2020**

Les 29, 30 et 31 janvier dernier, vos élus et représentants syndicaux **CGT** et **FO** sont de nouveau intervenus auprès de notre Direction pour évoquer vos conditions de travail dégradées sur PGS.



Une fois de plus, nos 2 syndicats ont dressé un constat alarmant :



- ◆ Des flux téléphoniques très importants et des process inadaptés qui perturbent davantage qu'ils ne facilitent la gestion des dossiers, notamment en périodes d'évènements climatiques qui n'ont plus rien d'exceptionnel ;
- ◆ Des effectifs insuffisants et une entraide mutualisée et systématisée entre les PGS ;
- ◆ Des managers de proximité désabusés, à court de solutions crédibles pour rendre la gestion des charges humainement soutenable (nous ne les incriminons pas, ils font eux aussi ce qu'ils peuvent sans moyens, victimes d'une organisation défailante) ;
- ◆ Une absence d'écoute active et bienveillante de la Direction Opérationnelle en contradiction totale avec l'accord QVT de 2019.

Quelques exemples de propos de représentants de cette Direction de passage sur PGS :

« vous n'êtes pas en burn-out, vous n'avez pas un travail pénible »,

« on aurait pu vous refuser vos congés, mais on ne l'a pas fait »,

« si vous n'avez pas de reconnaissance individuelle, c'est de la faute des syndicats qui privilégient les augmentations générales » ...

Ou lors de réunions CHSCT : « L'état actuel des charges ne justifie pas de nouvelles embauches ... » (CHSCT Siège social & Annexes du 20/12/19).



La CFDT et la CFTC ont appuyé nos interventions.

Seule la CGC, 1ère Organisation Syndicale du Groupe, est restée silencieuse sur vos conditions de travail sur PGS...

CGT et FO ont de nouveau proposé des solutions d'urgence :

- ♦ Des périodes sans téléphone (journée ou ½ journée) en périodes de gestion de crises (catastrophes naturelles) avec un message de dissuasion adapté devant permettre de susciter l'adhésion de nos sociétaires qui souhaitent non pas une promesse de gestion mais une gestion effective de leurs dossiers ;
- ♦ Des embauches significatives en CDI ;
- ♦ Des groupes de libre expression de salariés sur l'organisation de leur travail ...



Les réponses de la Direction :



« Nous ne nions pas vos retours "terrain", mais nous avons aussi les nôtres qui sont bons, lorsque nous passons sur PGS, on nous dit que tout va bien » (Directeur Général) ;

« Les journées sans téléphone ne sont pas la bonne réponse, le client veut pouvoir joindre son assureur, surtout en périodes sensibles d'évènements naturels » (DRH) ;

« Les salariés doivent être plus solidaires entre eux, accepter de faire davantage d'heures supplémentaires sur la base du volontariat » (DRH) ;

« le samedi, ce serait encore mieux pour les salariés qui pourraient ainsi gérer un maximum de dossiers sans la contrainte du téléphone ... » (DRH) ;

« s'il le faut, la loi nous le permettant, nous les imposerons » (DRH) ;

« Les problèmes sont liés aux dysfonctionnements informatiques et à l'absentéisme (grèves nationales et maladies saisonnières : gastroentérites, ...) » (Direction Opérationnelle) ;

« Les nouveaux outils (SMART...) solutionneront les problèmes ... » (Direction Opérationnelle) ;

« Les embauches ne sont pas la solution... » (DRH).



Nos dirigeants se fichent de vous.

Ils connaissent très bien vos difficultés, sans cesse évoquées depuis plus de 3 ans par les élus de nos Organisations Syndicales dans les diverses instances (CE, CHCT et DP aujourd'hui disparus et CSE depuis janvier).



**La CGT et FO veulent des actes !
Plus de "réunions lacrymales" qui ne débouchent sur rien,
mais des vraies solutions.**

**Ensemble, la CGT et FO appellent les salariés des PGS
à exprimer leur mécontentement et à exiger
de notre employeur, garant de leur sécurité et de la protection de
leur santé physique et mentale
(article L. 4121-1 du Code du travail),
des solutions d'organisation viables et pérennes
pour de meilleures conditions de travail.**

**Ensemble, la CGT et FO appellent les salariés des PGS à la grève
le mardi 11 février 2020 à partir de 9 h
et pour une durée laissée à l'appréciation libre de chacun
d'au moins 1 heure.**

Mode opératoire :

- Il n'y a pas de préavis de grève dans le secteur privé.
- Le salarié peut s'il le souhaite prévenir sa hiérarchie (pas d'obligation)
- Le salarié gréviste n'a pas d'obligation de rester sur site
- Au plan technique : sur sa chronotique, le salarié doit retenir dans le menu déroulant : "Motif abs à justifier en heures" (renseigner une heure de début et de fin), puis ajouter un commentaire : grève PGS à l'appel de **la CGT** et de **FO**.

Nous vous offrons la possibilité de montrer à notre Direction que vous n'êtes pas d'accord avec leur analyse : ne pas participer à ce mouvement de contestation, c'est lui donner raison !

Alors, en ces temps difficiles, restez solidaires, ne subissez plus vos conditions de travail, agissez pour les changer !

Des représentants de nos 2 syndicats seront présents sur sites le 11 février prochain pour vous accompagner.

